



## À RETENIR CETTE SEMAINE

**BETTERAVES** ..... p2

**Stade** : de 6 à 12 feuilles.

**Pucerons** : peu d'évolution.





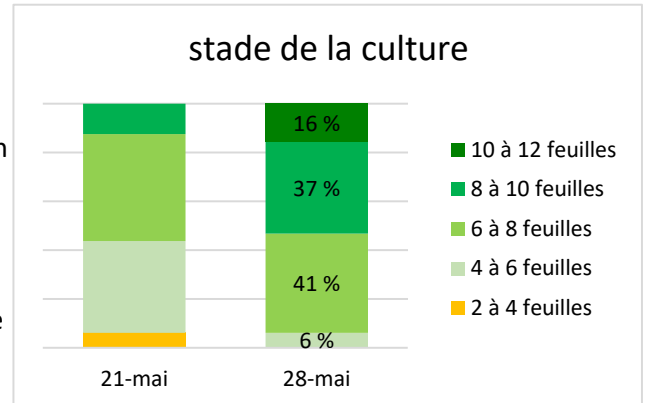
## 1 | Stade de la culture

La croissance se poursuit à la faveur des températures moyennes journalières plus clémentes.

Cette semaine, les stades s'échelonnent de 6 à 12 feuilles selon la nature de sol et la précocité de semis.

**Le stade moyen des parcelles du réseau est de 9 feuilles vraies.**

On observe un retard de développement foliaire d'environ une semaine par rapport à 2018 malgré des semis plus précoces.



## 2 | Parasitisme

### a. Observations

**Parasites du sol** : cette semaine, plus aucun symptôme de parasitisme souterrain n'est signalé. En effet, le stade de sensibilité est maintenant dépassé pour la majorité des parcelles.

**Altise** : quelques piqures d'altises sont encore recensées sur le site de Bréban à l'extrême sud de la Marne.

**Atomaire** : suite aux passages orageux de fin de semaine dernière, la présence de ce coléoptère est signalée sur le site de Somme-Vesle dans la Marne. Cependant, aucun dégât sur le feuillage n'est remarqué.

**Gibier** : La parcelle de Perthes déclare toujours des dégâts récurrents de lièvres au stade 8 feuilles des betteraves.

**Noctuelle défoliatrice** : Les premières chenilles de noctuelles défoliatrices sont signalées depuis environ 10 jours. Les sites de Bréban et Rhèges dans l'Aube sont concernés. Le taux de plantes perforées reste marginal pour le moment.

Le seuil indicatif de risque est de 50 % de plantes porteuses de perforations en présence de chenilles ou de déjections noirâtres, synonyme de leur activité.

**Pégomyie** : de rares larves sont observées sur deux parcelles : Cauroy dans les Ardennes et Les Grandes Loges dans la Marne avec 5 % de plantes touchées.

Pour rappel, les larves migrent entre les deux épidermes en creusant des galeries transparentes et irrégulières qui brunissent en se desséchant.

Jusqu'à la couverture du sol par la culture, le seuil indicatif de risque est de 10 % de plantes porteuses de larves.



### b. Analyse de risque

**Les observations de ces bio agresseurs restent ponctuelles. Aucun seuil de risque n'est atteint pour le moment.**

**La hausse des températures est un facteur favorable au développement des parasites aériens. Dans ces conditions, il sera nécessaire de renforcer la surveillance.**

### 3 | Pucerons

#### a. Observations

- Les observations de pucerons verts *Myzus persicae* au stade aptère ont légèrement régressé cette semaine. 35 % des parcelles sont concernées contre 42 % la semaine dernière. Les taux d'infestations restent contenus avec en moyenne 5% de plantes porteuses.
- La présence de pucerons verts ailés sur betteraves est quant à elle en augmentation dans les suivis. 35 % des parcelles sont aussi concernées contre 16 % la semaine dernière. Les vols identifiés par les dispositifs de piégeages confirment cette tendance.
- Les dispositifs spécifiques permettant d'identifier le pouvoir virulifère des pucerons indiquent ponctuellement la présence des virus responsables de la jaunisse modérée mais le virus de la jaunisse grave, plus préjudiciable pour la culture, n'a encore pas été identifié dans la région.
- Les infestations de pucerons noirs *Aphis fabae* au stade ailé ne progressent pas et le nombre d'aptère régresse de façon significative dans le réseau.
- Les premières larves de coccinelles sont signalées. Il est important de les préserver car elles contribuent à la régulation des populations de pucerons.

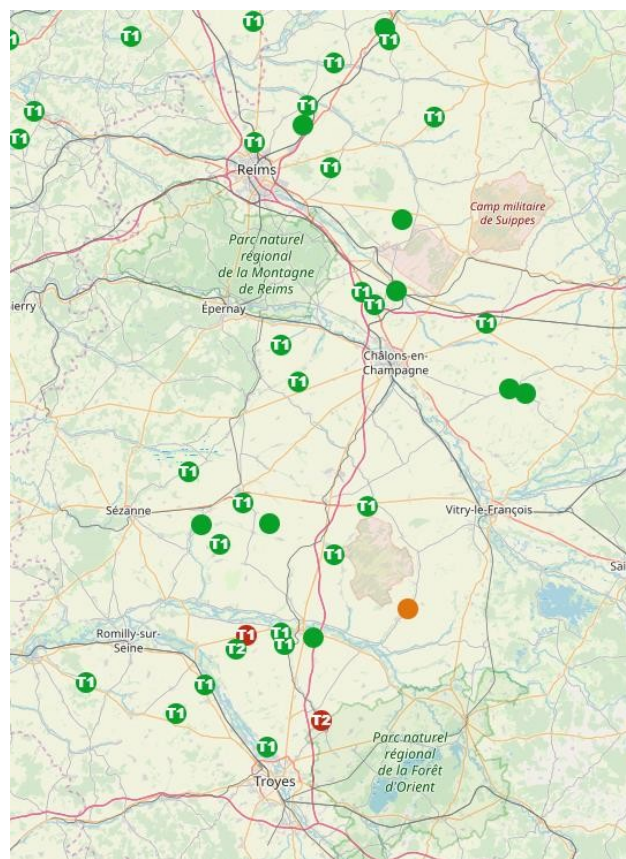
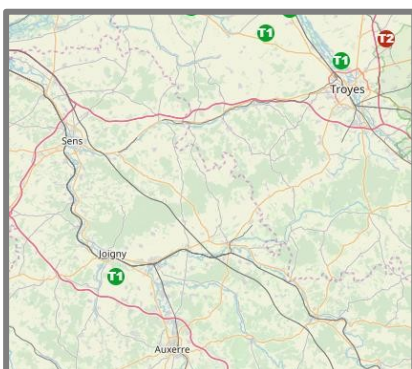
#### b. Analyse de risque

La présence plus fréquente de pucerons verts ailés doit encourager à la surveillance dans les semaines à venir afin d'identifier le développement potentiel de nouveaux aptères, vecteurs de la jaunisse.

#### Carte des seuils définis pour la lutte contre les pucerons

T1	Seuil d'intervention T1
	Seuil de risque T1
	T1 non atteint

T2	Seuil d'intervention T2
T1	Seuil de risque T2
T1	T2 non atteint - T1 réalisé



**Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONCA – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Champagne-Ardenne, ITB et Terres Inovia.

**Crédits photos :** Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

**Coordination et renseignements :**

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :**  
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.